



Communiqué de presse

Signature de la Convention de financement du Projet « Nexus Urgence-Développement-Paix UDP » dans la zone des 3 Frontières au Niger.

Ce Mardi 21 Septembre 2021, le Niger et la France ont signé la Convention de financement du Projet « Nexus Urgence-Développement-Paix UDP » dans la zone des 3 Frontières au Niger. Le Niger était représenté par son Ministre des Finances. La France était représentée par son Ambassadeur au Niger et par le Directeur de l'Agence Française de Développement à Niamey.

Présentation du Projet

1. Le contexte de mise en œuvre du Projet

C'est un contexte caractérisé par une insécurité persistante au niveau des trois (3) Frontières Burkina-Mali-Niger. Cette insécurité est allée crescendo depuis 2012 avec l'occupation du Nord du Mali par des groupes armés non-étatiques (GANÉ). La situation provoque un déplacement forcé de populations maliennes, nigériennes et burkinabè avec comme corollaires, une perte des moyens d'existence et une insécurité alimentaire et nutritionnelle croissante entretenue par les effets d'une crise complexe liée à des facteurs naturels (effets du changement climatique) et humains (violences armées, insécurité civile, mesures liées à la covid19, etc.). Les mesures contraignantes de limitation de déplacements du fait de la covid19 ont accru le risque d'insécurité alimentaire en période de soudure et le risque de récoltes insuffisantes dans un environnement qui limite les capacités dans l'assistance humanitaire. Dans un tel contexte, les approches d'interventions doivent répondre clairement aux défis 1) de la Stabilité, 2) de la qualité dans la réponse Humanitaire, et 3) de l'investissement de long terme dans le même temps et dans les mêmes zones.

2. La zone d'intervention du projet

Le HC3N et l'AFD ont retenu la zone des 3 frontières pour mettre en œuvre ce projet pilote d'opérationnalisation de l'approche Nexus UDP afin de générer des leçons, outils et bonnes pratiques permettant d'étendre l'expérience à l'ensemble du pays. Le projet est mis en œuvre dans 10 communes de la zone des trois frontières au Niger dont 9 communes en région de Tillabéri et Une commune en région de Tahoua. Communes de la région de Tillabéri : Makalondi, Gothèye, Dargol, Gorouol, Bankilaré, Inatès, Tondikiwindi, Banibangou et Abala. Commune de la région de Tahoua : Tillia

3. Les objectifs du projet

Le projet se propose d'illustrer un modèle concret de mise en œuvre et de pilotage d'une approche Nexus au niveau décentralisé, s'appuyant sur les collectivités et la société civile et avec un rôle important pour les jeunes et les femmes. De manière spécifique, le projet va 1) aider les communes et acteurs locaux dans la délivrance d'interventions structurantes de développement sensibles aux fragilités et promouvant la participation des femmes et des jeunes à la vie économique et à la cohésion sociale, 2) renforcer les mécanismes locaux d'analyse des risques, de veille et de réponse aux chocs en responsabilisant les communes dans leur planification et leur coordination et 3) soutenir les mécanismes

de gouvernance et l'élaboration des outils pour promouvoir une démarche structurée d'identification, de mise en œuvre, de coordination et de suivi des interventions à court, moyen et long terme dans les parties fragiles de la zone d'intervention.

4. Les 4 composantes du projet

La composante 1 est dédiée aux actions structurantes orientées vers le développement notamment, la sécurité alimentaire et le développement agricole, la prévention des conflits et le renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage communale

La composante 2 vise à développer les capacités locales à faire face aux situations d'urgence et inclut le renforcement des capacités à anticiper et préparer localement la réponse aux crises, l'appui direct aux mécanismes de réponse aux crises au niveau communal et le renforcement de la coordination des acteurs à l'échelle

La composante 3 est dédiée au déploiement des instances de coordination de l'approche Nexus UDP aux différents niveaux administratifs dans les zones d'action du projet, ceci dans le but de contribuer à la mise en œuvre de la feuille de route du CTTNUD et des comités régionaux Nexus UDP de Tillabéri et Tahoua.

La composante 4 est en charge de la coordination globale du projet, du suivi-évaluation et des audits.

5. Le financement et la durée du projet

Le budget du projet est de 10 millions d'euros financés intégralement sur une subvention de l'AFD (Fonds Minka). La durée du projet est de 36 mois.

6. Le système de suivi-évaluation du projet

Il sera sous la forme d'un dispositif de suivi-évaluation adapté au contexte de crise (DSEA). Le DSEA permet de suivre les résultats du projet en relation avec l'évolution de son contexte. La complexité, la volatilité et l'imprévisibilité du contexte accentuent les difficultés pour un accès sûr et continu aux zones du projet et pour la remontée de l'information sur les réalisations du projet. Ces difficultés réduisent la visibilité du projet et accroissent les risques dans la gestion de ses ressources. En appui au DSEA, des comités de plaintes et de gestion de la redevabilité seront mis en place dans les chefs-lieux de communes pour assurer la cohérence des processus et des résultats du projet avec les valeurs d'équité, de transparence et de justice vis-à-vis des bénéficiaires et du bailleur. Parallèlement au responsable du Suivi-Evaluation du projet, le DSEA intégrera le **suivi par un tiers**. Cette approche sera matérialisée par le recrutement d'une structure tiers totalement externe et comme prestataire chargé de collecter des données sur le projet et son contexte, d'alimenter les indicateurs de produits et de processus, de suivre la mise en œuvre du plan d'action de genre et de suivre la sensibilité du projet (activités et acteurs) au contexte de conflit. L'approche permet d'accroître le niveau d'objectivité et d'indépendance dans la remontée des informations et des perceptions des populations sur la mise en œuvre du projet. Le tiers prestataire s'organisera pour assurer des missions indépendantes de suivi et des visites de supervision des activités du projet en choisissant lui-même ses sites de visite. Pendant ces visites, les populations locales bénéficiaires et non-bénéficiaires seront suffisamment consultées.

7. L'organisation du projet

Une Unité de Gestion du Projet (UGP) composée de 4 staffs clés est chargée de superviser et de coordonner la mise en œuvre du projet qui sera faite à travers 2 ONG opérateurs principaux dont une sur Tahoua et une sur Tillabéri. Compte tenu du nombre de communes (9) ciblées à Tillabéri, l'ONG opérateur principal à Tillabéri s'appuiera à son tour sur 3 organisations locales de proximité chargées chacune de superviser les activités dans 3 communes. Le cycle des activités clés de terrain sera géré par les élus locaux assistés des services techniques déconcentrés/décentralisés (STD), des leaders locaux et des organisations des jeunes et des femmes dont les organisations des déplacés forcés. Un tiers prestataire participe à la gestion du suivi-évaluation, apprentissage et mesure de l'impact (SEAMI) du projet.

Contact pour plus d'information

Haut-Commissariat à l'I3N, Boulevard de l'indépendance, BP : 116-Niamey-Niger, site web
<http://www.initiative3n.ne>, Tél 00227 20 72 39 39